

FICHE 1 : ORGANISATION DU TERRITOIRE

Contexte territorial

- La commune d'Azé est **contrainte** dans son développement à l'Ouest par **la rivière Mayenne et la ville de Château-Gontier** qui traverse la Mayenne et s'avance vers l'Est
- La commune fait partie de **la communauté de communes du Pays de Château-Gontier**, avec 23 autres communes
- La communauté de communes exerce les **compétences** « déchets », « développement économique », ... et de nombreux **équipements structurants** sont intercommunaux (espace aquatique, médiathèque, ...)
- Elle est **la deuxième commune** en nombre d'habitants de la communauté de communes
- Il existe **deux syndicats d'eau** sur la commune
- La commune fait aussi partie du **GAL Sud Mayenne** qui porte le programme européen Leader et qui est reconnu « territoire à énergie positive pour la croissance verte »
- La commune appartient également au **TAT** (Territoire d'accueil touristique) Sud Mayenne

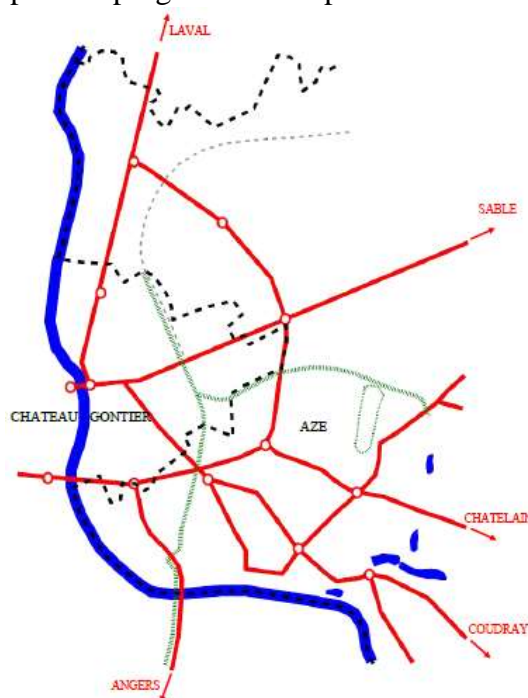


Schéma de la situation géographique de la commune

Constat

- Une commune contrainte dans son développement
- Des compétences partagées
- Des équipements structurants intercommunaux
- De nombreux échelons territoriaux

Principales actions sur le territoire

- Achats groupés avec d'autres communes de l'intercommunalité (radar pédagogique, broyeur à végétaux, ...)

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
- Des compétences partagées qui permettent la réalisation de projets de plus grandes envergures et des économies d'échelles	- Un manque de connaissance de la population des différents échelons territoriaux et de leurs compétences - une commune dont les limites administratives sont compliquées (confusion avec le territoire de Château-Gontier)
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
- Un projet de territoire pouvant amplifier les synergies déjà en place	- Une restructuration territoriale forcée

Principaux enjeux

- La proximité des services
- La place d'Azé dans la communauté de communes
- La mutualisation avec les communes voisines et la CCPCG

FICHE 2 : POPULATION ET DEMOGRAPHIE

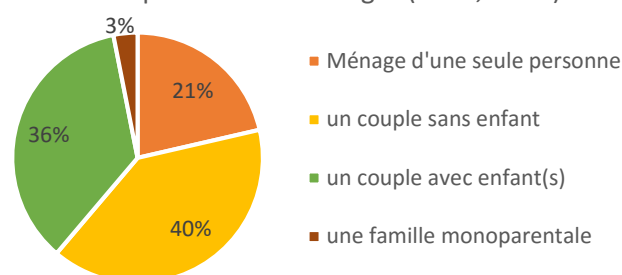
Contexte territorial

- 3302 habitants dont **35% de moins de 30 ans** (Insee, 2012)
- Une population qui a **triplé en 44 ans**
- Un **solde naturel positif** mais en diminution
- Un **solde migratoire** devenu **négatif** entre 2007 et 2012
- Un **vieillissement de la population** : les plus de 60 ans représentent 23,5% de la population en 2012 contre 19,10% en 2007
- Une population constituée à 75,5% par **des couples**
- 54% des couples n'ont **pas d'enfant**
- Un **revenu médian par unité de consommation** supérieur à celui de la communauté de communes, du département et de la Région

Constat

- Une population jeune
- Un vieillissement de la population
- Des ménages de petites tailles
- Une population qui stagne après une forte hausse principalement dû au solde migratoire
- Une population plutôt épargnée par la pauvreté et le chômage

Composition des ménages (Insee, 2012)



Principales actions sur le territoire

- Création de lotissements
- Création d'une résidence pour les personnes âgées (31 logements fin 2015)

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une population jeune - Un climat social fort grâce à de bons indicateurs sociaux <ul style="list-style-type: none"> - des ménages relativement aisés, - un faible taux de pauvreté, - un faible taux de chômeurs, - des structures familiales stables avec peu de familles monoparentales 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la natalité et solde migratoire négatif entraînant un faible renouvellement de la population - Une population vieillissante - Un desserrement des ménages - Fort taux d'imposition
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de Château-Gontier - Emplois liés aux zones industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement de la population et un non-renouvellement qui peut transformer la commune en village « maison de retraite » - Une population jeune qui est de plus en plus difficile à satisfaire

Principaux enjeux

- Le maintien de l'équilibre générationnel et social
- Le maintien des services d'éducation
- Le dynamisme démographique

FICHE 3 : URBANISME ET LOGEMENTS

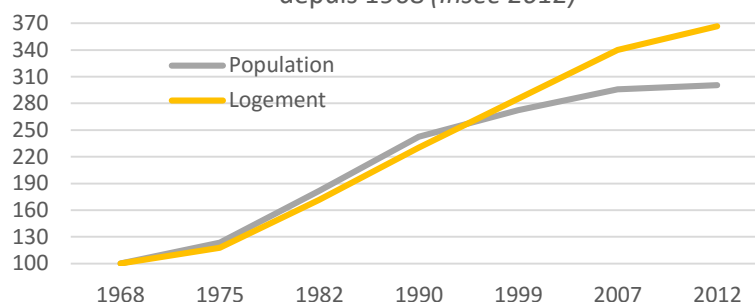
Contexte territorial

- Une **urbanisation exponentielle** entre 1975 et 2007
- **57% des ménages** ont emménagés depuis **plus de 10 ans** en 2012
- 1360 logements en 2012 : **95% résidences principales** - 1% résidences secondaires - 4 % logements vacants
- 61% des résidences principales sont des **logements de grandes tailles** (T5 et +) alors qu'en moyenne, les ménages sont constitués de 2,5 personnes.
- **97%** de **maisons individuelles**

Constat

- Une forte proportion de résidences principales de cinq pièces et plus, majoritairement de type maisons individuelles
- Augmentation constante du nombre de logements, supérieure à celle de la population
- Un vieillissement simultané du parc immobilier
- Un urbanisme maîtrisé et respectueux de l'environnement

Evolution de la population et du parc de logement depuis 1968 (Insee 2012)



Principales actions sur le territoire

- Création d'une résidence pour les personnes âgées
- Viabilisation de terrains communaux
- Approche environnementale de l'urbanisme

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Des programmes de redensification - Des études de réhabilitation des quartiers anciens - Application d'un urbanisme raisonné - Peu de logements vacants - L'importance de la propriété 	<ul style="list-style-type: none"> - Résidence en inadéquation avec la taille des ménages - Peu de turn-over du marché immobilier - Une expansion urbaine sur les terres agricoles et naturelles - Une construction de logement supérieure à l'augmentation de la population - Manque d'immobilier locatif - Un immobilier énergivore - Un déficit de très petits logements - Manque de logements collectifs - Peu de mixité sociale (jeune-âgé)
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La révision du PLUI - Le futur SCoT - Le développement de l'éco-construction 	<ul style="list-style-type: none"> - L'obligation de 20% de logements sociaux à partir de 3500 habitants - Les risques naturels (inondations)

Principaux enjeux

- La réhabilitation du centre-bourg et des lotissements voisins
- L'attractivité du cadre de vie
- La densification sociale = le développement du logement social et locatif
- Le développement d'une offre immobilière collective avec habitat partagé (salle de jeux, buanderie, ...)
- L'imperméabilisation des sols

FICHE 4 : CADRE DE VIE

Contexte territorial

- Un taux d'équipements de **33,6 pour 1000 habitants**, avec des différences selon le type d'équipements et sa gamme
- Un **cadre de vie de qualité** qui est la première raison de venue des Azéens sur la commune à 48,1% (*selon le questionnaire habitants distribué en novembre 2015*)
- Les 3 mots qui caractérisent le mieux Azé sont : Agréable (244 occurrences), Bien-être / bon vivre (243 occurrences) et proximité des commerces (237 occurrences)
- Les lieux les plus agréables de la commune sont les abords de la Mayenne, les étangs et plans d'eau, les chemins, sentiers, voies vertes et les autres lieux naturels et de verdure
- L'entretien de la trentaine d'hectares d'espaces verts, le fleurissement de la commune sont l'œuvre des services techniques.

Constat

- Présence de la rivière Mayenne et de 3 cours d'eau
- Présence de zones végétalisées (théâtre de verdure, ...) et d'étangs et plans d'eau, offrant des espaces de repos et loisirs
- De nombreux services et commerces présents sur la commune ou à proximité



Plan d'eau du Souveron

Principales actions sur le territoire

- Diminution progressive de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Gestion différenciée des espaces verts

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux équipements dont les Azéens sont globalement satisfaits - Un environnement favorable avec la Mayenne, les espaces naturels et la proximité de Château-Gontier - Des services techniques qui entretiennent le cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de spécialistes de santé sur la communauté de communes - La concentration des activités sur Château-Gontier - Une perception parfois dégradée de l'espace public (propreté, occupation) malgré une action forte des services de la commune - Pas d'état des lieux de la biodiversité locale - Manque de bancs
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place obligatoire du zéro-phyto pour les collectivités en 2020 - Le PLUi et le SCoT pour définir et valoriser les espaces naturels - Une volonté de mettre en valeur la Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> - La concurrence de plus en plus forte de la ville centre - L'absence d'outils de valorisation du paysage et de l'entretien des espaces verts

Principaux enjeux

- La valorisation de la rivière
- La place de la Nature en milieu urbain (dans les lotissements, les ZI, ...)
- La préservation de la biodiversité locale (animale et végétale)
- La sensibilisation de la population à l'entretien du cadre de vie
- La valorisation de la voie verte

FICHE 5 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

Contexte territorial

- Le **nombre de déplacements journaliers moyen** par habitant est de 3,4 par jour ouvrable type (*étude ITER-2012/13*)
- 94,35 % des ménages possèdent au moins 1 voiture (*Insee-2012*)
- **La voiture** est utilisé à 75% pour les déplacements tout motif et à 84 % pour les trajets domicile-travail
- Certaines vitesses pratiquées sont supérieurs aux vitesses réglementaires
- La commune est traversée par **d'importants axes routiers** concentrant entre 8 000 et 1 000 véhicules par jour
- Les **nuisances sonores** sont la 4^{ème} problématique environnementale des Azéens (*questionnaire habitants - novembre 2015*)
- 49,5% des Azéens prendraient moins leur voiture si des **aménagement spécifiques** étaient mis en place (bandes cyclables, parcs à vélo, système d'auto-partage, ...)



Commune traversée par d'importants axes routiers

Constat

- Une commune peu desservie par les transports en commun
- Des aménagements pour faciliter et sécuriser les cheminements doux (plateformes surélevés, voie verte, passerelle, ...)
- Une commune traversée par des axes fréquentés
- La prédominance de la voiture dans les déplacements quotidiens

Principales actions sur le territoire

- Modification des vitesses de circulation dans le centre-bourg
- Projet de réaménagement de la rue Saint Aventin, de Chatelain et de Coudray

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la voie verte - Un plan de circulation apaisée - Circulation assez fluide - De nombreux stationnements 	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux déplacements en voiture par les Azéens - Des grands axes routiers très passagers causant de l'insécurité et des nuisances (sonores, pollution, ...) - Pas de transports en commun intercommunal - Des transports doux faibles : équipements insuffisants et peu sécurisés, coupures dans les liaisons douces, ...
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Prochain arrêt de la navette CG-Laval à Azé - Développement des modes de transports alternatifs et propres - Développement du très haut débit - Augmentation du coût des carburants qui obligera à développer de nouvelles pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du sentiment d'insécurité lié au déplacement - Diminution des ressources fossiles à terme - Augmentation du coût des carburants qui pourrait porter atteinte au budget des Azéens - Le risque de fracture numérique

Principaux enjeux

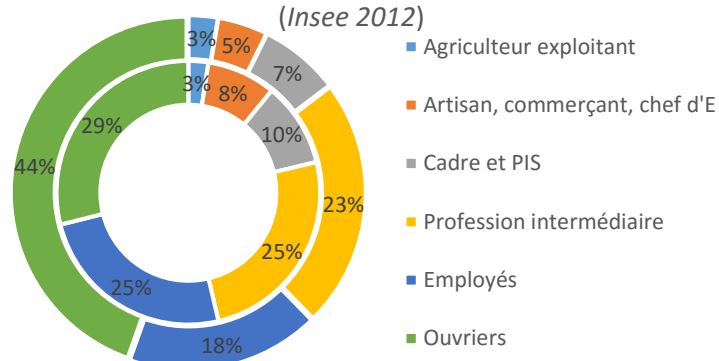
- Le développement intelligent des transports doux et partagés, pour assurer la sécurité de tous (vélo et piéton notamment)
- L'optimisation des services numériques et du très haut débit

FICHE 6 : EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

Contexte territorial

- 1850 emplois sont comptabilisés à Azé en 2012
- Le **secteur tertiaire** est le plus gros **pourvoyeur d'emploi** à Azé (57,1 %), suivi par l'industrie qui regroupe 40% des emplois
- **La construction** est le secteur où l'offre d'emploi a le plus augmenté à Azé entre 2007 et 2012 avec 23,4% de hausse
- En 2012, les emplois proposés sont ceux d'ouvriers (44%), professions intermédiaires (23%) et d'employés (18%)
- Le taux de couverture de l'emploi, rapport entre le nombre d'emplois disponibles et les actifs résidents, s'est amélioré entre 2007 et 2012, passant de 112% à 134%.
- Azé compte 1556 actifs en 2012 dont 1474 ayant un emploi
- Le **taux d'activité** est de **74,7%**
- **76% des emplois** sont dits **stables**
- En 2012, les actifs Azéens occupent des postes d'ouvriers (29%), de professions intermédiaires (25%) et d'employés (25%)

Emploi et population active en 2012 à Azé
(Insee 2012)



Constat

- Un bon niveau d'actifs mais aussi des retraités
- Une activité économique dynamique et diversifiée
- Plus d'emplois proposés que de population active

Principales actions sur le territoire

- Viabilisation et vente de terrains industriels, artisanaux et commerciaux

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de l'emploi - De nombreux emplois dans le tertiaire et l'industrie - Une bonne correspondance entre emploi et population active en qualification - Peu de chômage pour la population active - Des catégories socio-professionnelles supérieures - Des conditions d'emploi stables 	<ul style="list-style-type: none"> - Des emplois peu féminisés - Une inadéquation entre emploi et population active (en quantité) - Une population retraitée - Des différences de salaires qui peuvent être fortes entre les hommes et les femmes - Des emplois peu occupés par les Azéens entraînant de nombreux déplacements (Azéens qui vont travailler à l'extérieur et actifs qui viennent travailler à Azé) - Une compétence de l'intercommunalité
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - L'agrandissement des ZI et ZA 	<ul style="list-style-type: none"> - Un chômage qui progresse - Une situation économique instable

Principaux enjeux

- Les synergies entre les entreprises (PDIE, écologie industrielle, ...)
- La diversification de l'économie en se basant sur les ressources locales
- Le développement des nouvelles formes de travail, partagé ou à distance (télé-travail, coworking, ...)

FICHE 7 : AGRICULTURE

Contexte territorial

- La commune d'Azé compte **36 exploitations agricoles** en 2010 contre 91 en 1988
- L'orientation technico-économique des exploitations est la **polyculture et le poly-élevage** : l'agriculture à Azé n'est pas spécialisée
- La SAU est de **1977 ha** en 2010
- La SAU moyenne est passée de 34 ha en 2000 à **55 ha en 2010**
- Alors que les moyennes et grandes exploitations représentent **72% des exploitations**, elles exploitent **95% de la SAU**
- 64% des exploitations sont des **exploitations individuelles**
- Les chefs d'exploitations vieillissent
- **L'agriculture biologique** progresse avec 2 exploitations en maraichage et 1 en bovin viande
- La commune est couverte par l'AOC « **Maine-Anjou** » en bovin viande
- La production d'**énergies renouvelables** (solaire et bois bocage) reste timide



La race Rouge des Prés

Constat

- Une agriculture pas ou peu spécialisée
- Des productions de qualité
- L'émergence de l'agriculture biologique même si l'agriculture reste majoritairement conventionnelle
- Présence du lycée professionnel agricole sur la commune

Principales actions sur le territoire

- L'approvisionnement en produits locaux de la restauration scolaire

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une diversité de l'agriculture sur la commune - L'émergence de l'agriculture biologique - Une production de qualité avec l'AOC « Maine Anjou » - Un paysage structuré par le bocage 	<ul style="list-style-type: none"> - Une déprise agricole : baisse du nombre d'exploitations agricoles et vieillissement des exploitants - La baisse de la SAU - De nombreuses exploitations moyennes ou grandes, exploitant 95% de la SAU - Peu de vente directe et de transformation - Peu de valorisation du bois bocage
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Forte demande pour les produits issus de l'agriculture biologique - Forte demande pour les produits locaux - Gisement d'énergies renouvelables (solaire, bois énergie, méthanisation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture en crise - Impacts des traitements agricoles - Disparition du bocage

Principaux enjeux

- Le développement des circuits-courts
- Le maintien de la diversité des exploitations agricoles et de l'agriculture
- La mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement
- Le développement de la filière bois bocage (énergie, copeaux, ...)

FICHE 8 : ARTISANAT ET COMMERCE

Contexte territorial

- Le **taux d'équipement** en services aux particuliers et commerces est de **20,9 pour 1000 habitants** à Azé en 2012
- Parmi les services aux particuliers, **les métiers du bâtiment** sont les plus présents, avec 25 artisans sur la commune soit 7,6 pour 1000 habitants
- Pour les commerces, Azé ne compte que **peu d'équipements de proximité** (1,2 pour 1000 habitants), présents notamment dans le centre commercial Saint Avenir
- 83,5% des Azéens sont **globalement satisfaits des commerces** (*questionnaire habitants - novembre 2015*)
- 71,9% des Azéens sont **satisfaits de l'artisanat**, même si un habitant sur cinq (22,7%) n'a pas d'opinion sur ce secteur.
- Le **marché du mardi soir** accueille 4 à 8 commerçants, mais il n'est satisfaisant que pour 47,6% des Azéens.
- 21,6% n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Constat

- Une forte présence des métiers du bâtiment
- Une offre commerciale regroupée dans un centre commercial
- Un marché le mardi soir



Centre commercial Saint Avenir

Principales actions sur le territoire

- Réhabilitation du centre commercial Saint Avenir dans le cadre de la réhabilitation des quartiers pavillonnaires anciens
- Viabilisation et vente de terrains commerciaux

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux artisans - Une concentration des activités commerciales - Des stationnements à proximité des commerces 	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre commercial Saint Avenir peu attractif - Un marché du mardi soir en souffrance - Un manque ressenti sur certains commerces (épicerie, primeur, fleuriste, ...) - Pas de vitrine numérique
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - L'étude de réhabilitation d'un ensemble pavillonnaire ancien - Développement du très haut débit 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence de Château-Gontier - La viabilité des activités dans un contexte économique en crise

Principaux enjeux

- Le maintien et le développement de l'offre commerciale actuelle
- L'activité touristique aux bords de la Mayenne
- Le maintien du marché du mardi soir
- Redynamisation du centre commercial Saint Avenir (rénovation énergétique, accès pour les déplacements doux)

FICHE 9 : TOURISME

Contexte territorial

- Azé est proche de **grands sites touristiques** comme le Refuge de l'Arche, le Couvent des Ursulines, ...
- La Mayenne est longée par le **contre-halage** qui passe dans le centre-bourg d'Azé
- **La Voie Verte** qui relie Azé à Chemazé et Segré, croise aussi le chemin de halage et « la Vélo Francette » reliant Domfront à Angers
- Le **camping intercommunal** est situé sur Azé
- 6 offres de logements (chambres d'hôtes et gîtes) sont proposées sur la commune

Constat

- Un patrimoine naturel riche grâce à la Mayenne
- Des activités de loisirs diversifiées : voie verte, contre halage, équipements sportifs, chemins pédestres, ...
- Des animations culturelles variées : Azé en fête, Vendredi de Juillet, feu d'artifice du 14 Juillet, randonnée VTT et pédestre, ...
- Peu d'équipements touristiques et peu de mise en valeur du patrimoine



Plan des venelles et des chemins de randonnée à Azé

Principales actions sur le territoire

- Identification et valorisation des venelles
- Création de sentiers pédestres
- Projet de valorisation de la Mayenne

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine naturel important - La proximité de grands sites (Refuge de l'Arche, Couvent des Ursulines, ...) - De nombreux chemins pédestres - Importance du tourisme à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de vitrine numérique - Une compétence Sud Mayenne - Peu d'équipements touristiques (hébergement et restauration)
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du très haut débit - Des citoyens en recherche d'un tourisme vert de proximité - L'augmentation de l'excursion 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence de Château-Gontier - La viabilité des activités pour un secteur qui peut être saisonnier

Principaux enjeux

- La création et la mise en valeur des circuits touristiques (pédestres, cyclistes, équins, familiaux, sportifs, ...)
- La mise en valeur du patrimoine naturel (Mayenne et étangs)
- Le développement de l'accueil des touristes
- La promotion de l'offre touristique

FICHE 10 : ENERGIE

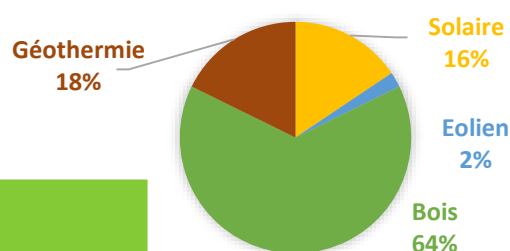
Contexte territorial

- Le **secteur résidentiel** est le premier secteur **consommateur d'énergie** sur le territoire de la communauté de communes (40%) suivi par les transports (22%) et l'industrie (17%) (*Bilan 2008 consommation d'énergie et émission de GES GAL Sud Mayenne*)
- 42% de l'énergie consommée provient du **pétrole**, 30% de l'**électricité** et 20% du **gaz**
- L'**agriculture** est le secteur émettant le plus de **GES** (57%) suivi par le résidentiel (20%) et les transports (13%)
- 1/3 des foyers d'Azé seraient équipés de **systèmes d'énergie renouvelable** (*questionnaire habitants - novembre 2015*)
- 22% des foyers seraient chauffés au **bois** (*questionnaire habitants - 2015*) ce qui est proche de la pénétration du chauffage au bois dans les logements de la Mayenne (*PDMDEE – 2012*)

Constat

- Une dépendance aux énergies fossiles
- L'importance du secteur résidentiel dans les consommations d'énergie
- Une zone de développement de l'éolien sur la commune

Les énergies renouvelables dans les foyers Azéens
(Questionnaire habitants - 2015)



Principales actions sur le territoire

- Projet de construction d'une chaufferie bi-énergie bois / gaz
- Programme de rénovation durable des bâtiments communaux

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel de développement des ENR - Les permanences de l'Espace Info Energie une fois par semaine à Château-Gontier - Une politique de rénovation énergétique durable des bâtiments communaux - Un PCET sur le Sud Mayenne, reconnu TEPCV - Plusieurs familles impliquées dans le défi FAEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de vision sur les enjeux énergétiques (consommation / production) et sur les émissions de gaz à effet de serre - L'absence d'une évaluation du potentiel de développement des énergies renouvelables - Consommation importante d'énergie via les transports et le secteur résidentiel - Emission importante des transports
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'éolienne sur la commune - La construction d'une unité de méthanisation - La COP 21 et la volonté nationale de développer les énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dégradation de la qualité de l'air en l'absence d'une politique de mobilité durable pour le territoire et pouvant croître avec l'essor démographique et l'étalement urbain (augmentation des déplacements)

Principaux enjeux

- L'exemplarité énergétique de la commune
- Le développement de la filière bois bocage locale et des autres énergies renouvelables
- La maîtrise énergétique des particuliers
- L'utilisation individuelle de la voiture comme moyen de déplacement privilégié

FICHE 11 : EAU

Contexte territorial

- La compétence « eau et assainissement » est détenue par le **SGEAU** pour le centre-bourg d'Azé et par le **SIAEP** de Bierné pour 150-160 foyers en campagne
- Les **rendements** sur les réseaux d'eau potable sont de **95%** pour le SGEAU et **85%** pour le SIAEP de Bierné
- La **qualité des eaux de la Mayenne** est la **première préoccupation environnementale** des Azéens à 51 % (*questionnaire habitants – novembre 2015*)
- La qualité de la Mayenne pour les **nitrate**s est de **classe médiocre** en 2012 à Loigné-sur-Mayenne et Daon (*Bulles d'eau 53 – la qualité des cours d'eau en Mayenne de 2002 à 2012*)
- Les teneurs en **phosphore** sont comprises entre les classes de qualité **bonne** (à Daon) et **moyenne** (à Loigné-sur-Mayenne) en 2012
- La Mayenne présente des classes de qualité **bonne** pour les **pesticides**
- La qualité de la Mayenne pour les **invertébrés aquatiques** est **bonne** à Loigné-sur-Mayenne depuis 2012 alors qu'elle est **médiocre** pour les **poissons** depuis 2011
- Des actions sont engagées par la commune pour **limiter la pollution de l'eau** et son utilisation : démarche zéro-phyto, cuve de récupération des eaux de pluie, choix de fleurs plus résistantes au stress hydrique, ...

Constat

- Deux syndicats d'eau présents sur la commune
- Une qualité des eaux de la Mayenne globalement bonne
- Des points de vigilance pour certains paramètres

Principales actions sur le territoire

- Gestion différenciée des espaces verts
- Projet d'éco-pâturage

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne qualité globale des eaux de surface - Des actions engagées pour limiter la pollution de l'eau et son utilisation - Bon rendement des réseaux d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de ressources en eau souterraine - Des pollutions aux phosphores et pesticides
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une volonté d'instaurer l'éco-pâturage pour limiter encore les risques de pollution des étangs 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de forages privés, rendant difficile l'estimation des volumes prélevés et la protection de la ressource - Effet du changement climatique (sécheresse accrue) qui augmentera les pollutions et les restrictions d'eau - La passation de compétences sur l'assainissement et l'eau du SGEAU à la communauté de communes

Principaux enjeux

- La lutte contre les pollutions aquatiques
- La diminution de la consommation d'eau potable
- La récupération des eaux de pluie
- Le suivi et l'entretien des réseaux d'eau potable

FICHE 12 : DECHETS ET RISQUES

Contexte territorial

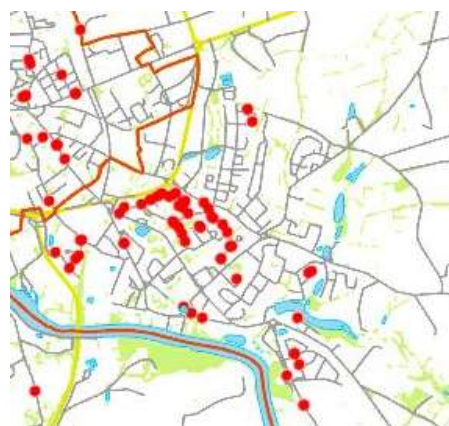
- La **gestion des déchets** est la **deuxième préoccupation environnementale** des Azéens à 43,6 % (*questionnaire habitants – novembre 2015*)
- La gestion des déchets est une **compétence de l'intercommunalité** qui l'exerce en régie avec le service environnement et le programme Trilogic
- La communauté de communes est la collectivité qui **produit le moins d'ordures ménagères** du département avec 150 kg OM/hab en 2014
- Une **proximité des équipements** : l'ensemble des Azéens se situe à moins de 15 minutes de la déchetterie et des 8 points d'apport volontaire (verre / papier)
- Le risque d'**inondation** et le risque de **transports de matières dangereuses** (route, voie ferrée, canalisation) sont très présents sur la commune

Constat

- Une gestion communautaire des déchets
- Des ordures ménagères bien triées
- Des risques connus et pour lesquels la prévention est mise en place

Principales actions sur le territoire

- Opération « poules » dans 3 foyers de la commune en 2014
- Aide financière pour l'acquisition d'un composteur individuel



Localisation des composteurs individuels acquis avec l'aide de la CCPCG

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Un bon tri des déchets diminuant le poids des ordures ménagères - La proximité des équipements de dépôt des déchets - Mise en place d'un PPRI 	<ul style="list-style-type: none"> - De trop grandes quantités de déchets verts déposés en déchetterie - Peu de valorisation des déchets organiques par compostage - Risques d'inondation et de transports de matières dangereuses (route et canalisations)
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une extension des consignes de tri pour le plastique - Une volonté nationale de sensibiliser à la réduction des déchets en amont (emballages) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des confusions dues à la modification des consignes de tri - Augmentation des risques avec l'augmentation du trafic routier - Une population à protéger en constante augmentation - Les effets du changement climatique (sécheresse et/ou inondation accrues)

Principaux enjeux

- L'optimisation du tri sélectif
- La réduction des déchets (particuliers, commerçants et collectivité)
- La valorisation des déchets verts (individuelle et collective)
- L'anticipation et la prévention des risques

Contexte territorial

- La commune d’Azé compte **3,6 équipements de santé - social** pour 1000 habitants contre 4,7 pour la communauté de communes (BPE- 2012)
- La commune n’abrite **pas d’équipement de la gamme supérieure**, contrairement à Château-Gontier
- **83% des Azéens** se sont rendus chez le médecin en 2013, pour en moyenne **4 rendez-vous**, mais seulement un **peu plus d’un acte** a été effectué **sur la commune**
- La résidence des Ombelles compte **31 logements** abritant **70% d’Azéens**
- **Le portage des repas à domicile** a été utilisé pour 3008 repas en 2015

Constat

- Des manques dans les structures d’accueil pour les personnes âgées (saturation, coût, éloignement, ...)
- Des logements parfois inadaptés aux personnes âgées (douches, escaliers, ...) ne favorisant pas le maintien à domicile
- Un corps médical et paramédical présent sur la communauté de communes

Principales actions sur le territoire

- Agrandissement des Ombelles (13 logements livrés à l’automne 2015)
- Projet d’une maison de santé



La salle commune de la résidence des Ombelles

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une offre de santé correcte, dont les manques sont comblés par Château-Gontier - La résidence des Ombelles très appréciée - Le portage des repas à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - Des manques de spécialistes même sur Château-Gontier, obligeant les Azéens à se déplacer pour les soins - Manque de structures et d’accompagnement pour les personnes âgées
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de la « silver économie » - Le développement du maintien à domicile des personnes âgées - La construction d’une maison de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - La fermeture du centre hospitalier du Haut Anjou entrainerait un risque de désert médical

Principaux enjeux

- Le maintien et le renforcement de la densité médicale (santé et soins)
- Le développement d’hébergements adaptés aux personnes âgées (en favorisant l’intergénérationnel)
- Le maintien et le développement des activités à destination des personnes âgées et/ou déficientes

Contexte territorial

- Les associations sont le **3^{ème} lieu** où les Azéens trouvent du **lien social** à 41% (*questionnaire habitants – novembre 2015*)
- Les associations satisfont **70% des Azéens** mais 27% n'ont pas d'opinion à leur sujet, sous-entendu ils ne participent pas aux associations
- **Plus de 30 associations** sont recensées sur la commune, des sports aux loisirs en passant par l'animation commerçante, l'amicale des parents d'élèves, la solidarité internationale, ...
- La municipalité **soutient la vie associative** : gratuité des salles, octroi de subvention, soutien technique et matériel
- La municipalité organise des **manifestations et événements festifs** : Expo'Art, Vendredi de Juillet, feu d'artifice du 14 Juillet, Azé en fête (soutien au comité des fêtes), ...

Constat

- Des associations nombreuses et variées, ouvertes à tous les publics et qui participent à la vie de la commune
- Les repas de quartier favorisent le lien social et le bon vivre ensemble

Principales actions sur le territoire

- Co-organisation d'Azé en fête, des Vendredis de Juillet, ...
- Soutien technique et matériel de la vie associative et des repas de quartier



Feu d'artifice du 13 Juillet 2015

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Un tissu associatif dense et dynamique. - Un soutien de la vie associative par la municipalité - De nombreuses festivités organisées ou soutenues par la municipalité - L'organisation de repas de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'associations dans le domaine de l'environnement et du développement durable - Peu de contacts entre les différentes associations - Une difficulté à recruter de nouveaux membres - Manque de participation aux manifestations organisées
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une volonté de relancer le forum des associations - Une maison des associations pour renforcer les liens entre les associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Un découragement des présidents et membres d'association devant le peu d'investissement de la population - Des manifestations qui pourraient disparaître faute de participants

Principaux enjeux

- Le renforcement de la coopération entre les associations
- L'implication des habitants
- L'ouverture aux associations intercommunales

FICHE 15 : SPORTS – LOISIRS – CULTURE

Contexte territorial

- La commune compte **11 équipements sportifs et de loisirs** en 2012, soit 3,3 équipements pour 1 000 habitants, contre 4,3 pour l'intercommunalité et 4,8 pour le département (*BPE – 2012*)
- La commune n'abrite que des équipements de la **gamme de proximité** mais de nombreux équipements de la gamme intermédiaire ou supérieure sont **mutualisés** avec la communauté de communes (espace aquatique, médiathèque, ...)
- La commune dispose **d'aménagement pour les loisirs et les activités de plein air** : pistes cyclables, chemins pédestres, aire de jeux, boulodrome, ...
- En 2012, Azé s'est doté d'un **espace « loisirs et santé pour tous »** apprécié par les habitants, qui le considèrent comme un **lieu agréable** (23 occurrences) et un lieu privilégié **pour se promener et s'aérer** (29 occurrences) (*questionnaire habitants – novembre 2015*)
- Les Azéens se déclarent **globalement satisfaits** des équipements sportifs et culturels à 71,5%, même si 1 habitant sur 4 n'a pas d'opinion à ce propos

Constat

- De nombreuses associations sportives et de loisirs
- Des équipements et des aménagements sportifs et de loisirs de qualité

Principales actions sur le territoire

- Construction de l'Espace Loisirs et santé de la Mitraie
- Projet de construction d'une salle multisports annexe
- Manifestations culturelles : Expo'Art, concerts, ...



Parcours VTT à l'Espace Loisirs et santé de la Mitraie

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux équipements mutualisés avec la communauté de communes - Des équipements de qualité comme le stade de foot et l'espace Loisirs et santé de la Mitraie - Des équipements sportifs en cours de réaménagement - Une offre diversifiée en infrastructures et activités sportives - De nombreuses associations sportives et de loisirs - Des activités de plein air gratuite et à proximité (marche, course, méditation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'équipements de la gamme supérieure sur la commune - <i>Horaires des animations parfois inadaptés</i> - Des lotissements dépourvus de jeux pour enfants
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du haut débit pour les activités numériques de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Des incivilités qui peuvent dégrader les équipements laissés à disposition de tous

Principaux enjeux

- L'égal accès à la culture, aux sports et aux loisirs (tarifs, accès physiques, ...)
- Le maintien et l'entretien de l'existant
- La sensibilisation et la responsabilisation des usagers des équipements

FICHE 16 : ENFANCE – JEUNESSE – EDUCATION

Contexte territorial

- **42 assistantes maternelles** sont recensées sur la commune en 2015
- Deux écoles, un collège et un lycée professionnel agricole sont présents sur le territoire de la commune. D'autres établissements de formation supérieure sont présents sur Château-Gontier
- Le **taux de scolarisation** est **excellent** en 2012 : il atteint 100 % chez les enfants de 6 à 14 ans
- En 2015-2016, les écoles d'Azé accueillent **324 élèves** dans **13 classes**
- La cantine scolaire a servi 33 659 repas en 2015, soit en moyenne **204 repas par jour d'école**
- **75 activités différentes** ont été proposées aux enfants dans le cadre des TAP en 2014-2015
- L'Espace Jeunes a accueilli **22 à 45 jeunes** différents en 2015
- Moins de **50% des élèves** continuent leur formation **après le baccalauréat** et **40% de la population** de possède pas de **diplôme qualifiant**

Constat

- Un effectif scolaire stable grâce à un effectif extérieur en baisse
- Des établissements et des activités périscolaires de qualité
- Accès aux écoles non sécurisés pour les cheminements doux
- Excellente fréquentation scolaire mais population peu diplômée



Nouveau préau de l'école élémentaire

Principales actions sur le territoire

- Rénovations des écoles
- Construction d'un préau à l'école élémentaire
- Opération « Argent de poche »

<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreuses assistantes maternelles sur la commune - Des dispositifs périscolaires de qualité : Espace Mômes, garderie, cantine scolaire, ... - De nombreuses prestations de qualité pour les adolescents : ALSH, Espace Jeunes, dispositif « Argent de poche », ... - Un bon niveau de scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Des classes accueillant de plus en plus d'élèves - Une restauration scolaire qui arrive à saturation - Un manque d'enseignement supérieur qui oblige les jeunes à partir pour suivre des études supérieures - Pas ou peu de pistes cyclables sécurisées pour aller à l'école, au collège, ... - Un manque de crèche
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture d'une MAM - Une demande pour des produits locaux et/ou bio à la cantine 	<ul style="list-style-type: none"> - Une détérioration des conditions éducatives si le nombre d'enfants augmentent trop dans les classes et à la cantine - Des coûts pour la commune (cantine, TAP, ...) - Une hausse des incivilités/perturbations pour des jeunes soumis à toujours plus de sollicitations extérieures (internet, désengagement des parents, ...)

Principaux enjeux

- La qualité du service éducatif (humain et matériel)
- Des déplacements sécurisés pour les enfants
- Une gestion optimale des services périscolaires (qualité, tarifs, ... / garderie, TAP, cantine, ALSH, ...)
- L'augmentation des produits bio et/ou locaux à la cantine

Contexte territorial

- L'**information** des Azéens est assurée par le biais de **différents outils** : bulletin municipal trimestriel, site Internet de la commune, panneaux lumineux et d'affichage, presse écrite, ...
- Les deux **moyens de communication préférés** sont « **Azé Actu** » et la **presse écrite locale** « Haut Anjou » et « Ouest France » à 78% et 63% (*questionnaire habitants – novembre 2015*)
- Les **vœux du maire** informent chaque année les Azéens du bilan de l'année précédente et des projets pour la nouvelle année
- **D'autres réunions publiques** peuvent avoir lieu dans l'année, ciblant des habitants de certains quartiers (étude sur la réhabilitation des quartiers pavillonnaires anciens par exemple) ou l'ensemble de la population (présentation du diagnostic de l'Agenda 21)
- Le **conseil municipal des jeunes** leur permet de s'exprimer et de monter leurs propres projets
- Certaines **commissions** sont **ouvertes à la population**, comme celle sur l'agriculture
- Les membres du conseil municipal sont non politisés, **proche et à l'écoute des citoyens**

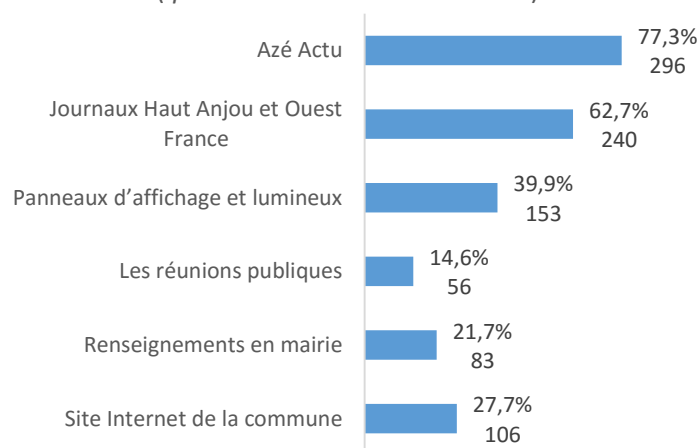
Constat

- Une prise en compte importante de l'avis de la population azéenne
- Des informations diffusées largement

Principales actions sur le territoire

- Réunions d'information ou de concertation sur certains projets
- Refonte du site Internet en 2016
- Développement des nouveaux moyens de communication (Facebook)

Moyens de communication préférés des Azéens
(questionnaire habitants - 2015)



<i>Atouts</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Concertation de la population sur de nombreux projets - Un bulletin communal apprécié et lu - Des commissions (scolaire, agricole, ...) ouvertes aux membres de la société civile - Un conseil municipal des Enfants qui implique les plus jeunes et leur apprend la démocratie 	<ul style="list-style-type: none"> - Un site Internet peu pratique - Des panneaux lumineux et d'affichage où les messages sont peu lisibles - Une implication de la population incomplète dans la vie du village, notamment des actifs - Un manque d'évaluation sur les actions de communication
<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe municipale dynamique ouverte aux projets innovants - L'émergence de nouvelles formes de communication (mailing) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une perte d'intérêt des citoyens dans la vie politique et administrative des territoires

Principaux enjeux

- Le renforcement de la concertation et de la participation de la population
- Le maintien et le développement des moyens de communication
- L'implication des citoyens dans les projets locaux (bénévolat, crowdfunding, ...)

Le diagnostic de la commune d'Azé a révélé 60 enjeux (tableau 1), qui intègrent les cinq finalités du développement durable (tableau 2)

ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC	THÈMES ABORDÉS			
	Aménagement du territoire	Développement économique	Environnement	Vie sociale
• La proximité des services				
• La place d'Azé dans la communauté de communes				
• La mutualisation avec les communes voisines et la CCPCG				
• Le maintien de l'équilibre générationnel et social				
• Le maintien des services d'éducation				
• Le dynamisme démographique				
• La réhabilitation du centre-bourg et des lotissements voisins				
• L'attractivité du cadre de vie				
• La densification sociale = le développement du logement social et locatif				
• Le développement d'une offre immobilière collective avec habitat partagé				
• L'imperméabilisation des sols				
• La valorisation de la rivière				
• La place de la Nature en milieu urbain				
• La préservation de la biodiversité locale				
• La sensibilisation de la population à l'entretien du cadre de vie				
• La valorisation de la voie verte				
• Le développement intelligent des transports doux et partagés, pour assurer la sécurité de tous				
• L'optimisation des services numériques et du très haut débit				
• Les synergies entre les entreprises				
• La diversification de l'économie en se basant sur les ressources locales				
• Le développement des nouvelles formes de travail, partagé ou à distance				
• Le développement des circuits-courts				
• Le maintien de la diversité des exploitants agricoles et de l'agriculture				

• La mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement				
• Le développement de la filière bois bocage				
• Le maintien et le développement de l'offre commerciale actuelle				
• L'activité touristique aux bords de la Mayenne				
• Le maintien du marché du mardi soir				
• L'accès au centre commercial Saint Aventin par les modes de déplacements doux				
• La création et la mise en valeur des circuits touristiques				
• La mise en valeur du patrimoine naturel aquatique				
• Le développement de l'accueil des touristes				
• La promotion de l'offre touristique				
• L'exemplarité énergétique de la commune				
• Le développement de la filière bois bocage locale et des autres énergies renouvelables				
• La maîtrise énergétique des particuliers				
• L'utilisation individuelle de la voiture comme moyen de déplacement privilégié				
• La lutte contre les pollutions aquatiques				
• La diminution de la consommation d'eau potable				
• La récupération des eaux de pluie				
• Le suivi et l'entretien des réseaux d'eau potable				
• L'optimisation du tri sélectif				
• La réduction des déchets				
• La valorisation des déchets verts				
• L'anticipation et la prévention des risques				
• Le maintien et le renforcement de la densité médicale				
• Le développement d'hébergements adaptés aux personnes âgées				
• Le maintien et le développement des activités à destination des personnes âgées et/ou déficientes				
• Le renforcement de la coopération entre les associations				
• L'implication des habitants				
• L'ouverture aux associations intercommunales				
• L'égal accès à la culture, aux sports et aux loisirs				
• Le maintien et l'entretien des équipements et activités existants				
• La sensibilisation et la responsabilisation des usagers des équipements				
• La qualité du service éducatif				
• Des déplacements sécurisés pour les enfants				
• Une gestion optimale des services périscolaires				

• L'augmentation des produits bio et/ou locaux à la cantine				
• Le renforcement de la concertation et de la participation de la population				
• Le maintien et le développement des moyens de communication				

ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC	FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
	Dynamisme de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources	Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations	Epanouissement de tous les êtres humains
• La proximité des services					
• La place d'Azé dans la communauté de communes					
• La mutualisation avec les communes voisines et la CCPCG					
• Le maintien de l'équilibre générationnel et social					
• Le maintien des services d'éducation					
• Le dynamisme démographique					
• La réhabilitation du centre-bourg et des lotissements voisins					
• L'attractivité du cadre de vie					
• La densification sociale = le développement du logement social et locatif					
• Le développement d'une offre immobilière collective avec habitat partagé (salle de jeux, buanderie, ...)					
• L'imperméabilisation des sols					
• La valorisation de la rivière					
• La place de la Nature en milieu urbain (dans les lotissements, les ZI, ...)					
• La préservation de la biodiversité locale (animale et végétale)					
• La sensibilisation de la population à l'entretien du cadre de vie					
• La valorisation de la voie verte					
• Le développement intelligent des transports doux et partagés, pour assurer la sécurité de tous (vélo et piéton notamment)					
• L'optimisation des services numériques et du très haut débit					
• Les synergies entre les entreprises (PDIE, écologie industrielle, ...)					
• La diversification de l'économie en se basant sur les ressources locales					

• Le développement des nouvelles formes de travail, partagé ou à distance (télé-travail, coworking, ...)					
• Le développement des circuits-courts					
• Le maintien de la diversité des exploitants agricoles et de l'agriculture					
• La mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement					
• Le développement de la filière bois bocage (énergie, copeaux, ...)					
• Le maintien et le développement de l'offre commerciale actuelle					
• L'activité touristique aux bords de la Mayenne					
• Le maintien du marché du mardi soir					
• L'accès au centre commercial Saint Aventin par les modes de déplacements doux					
• La création et la mise en valeur des circuits touristiques					
• La mise en valeur du patrimoine naturel aquatique					
• Le développement de l'accueil des touristes					
• La promotion de l'offre touristique					
• L'exemplarité énergétique de la commune					
• Le développement de la filière bois bocage locale et des autres énergies renouvelables					
• La maîtrise énergétique des particuliers					
• L'utilisation individuelle de la voiture comme moyen de déplacement privilégié					
• La lutte contre les pollutions aquatiques					
• La diminution de la consommation d'eau potable					
• La récupération des eaux de pluie					
• Le suivi et l'entretien des réseaux d'eau potable					
• L'optimisation du tri sélectif					
• La réduction des déchets					
• La valorisation des déchets verts					
• L'anticipation et la prévention des risques					
• Le maintien et le renforcement de la densité médicale					
• Le développement d'hébergements adaptés aux personnes âgées					
• Le maintien et le développement des activités à destination des personnes âgées et/ou déficientes					
• Le renforcement de la coopération entre les associations					
• L'implication des habitants					
• L'ouverture aux associations intercommunales					
• L'égal accès à la culture, aux sports et aux loisirs					
• Le maintien et l'entretien des équipements et activités existants					

• La sensibilisation et la responsabilisation des usagers des équipements					
• La qualité du service éducatif					
• Des déplacements sécurisés pour les enfants					
• Une gestion optimale des services périscolaires					
• L'augmentation des produits bio et/ou locaux à la cantine					
• Le renforcement de la concertation et de la participation de la population					
• Le maintien et le développement des moyens de communication					